



# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO

Bulletin N°18, 20 juillet 2021

## Sommaire

L'essentiel  
Les actualités  
La météo  
Phénologie / Etat du vignoble  
Les maladies  
Les ravageurs  
Focus sur une plante bio-indicatrice  
A lire / à voir

Dicton de la semaine (22 juillet) : Sainte-Madeleine Pluie amène.  
Si elle ne dure pas longtemps, Elle remplit le grenier de froment.

### L'essentiel :

<b>Actualités</b>	Formation vinification douce Programme « Plantons des haies »
<b>Météo</b>	Fortes chaleurs jusqu'à jeudi puis chute importante des températures, pluies possibles.
<b>Mildiou</b>	Présence régulière de symptômes sur feuilles, attaques sur grappes variables selon les parcelles.
<b>Black-Rot / Oïdium</b>	La protection doit encore être maintenue en présence de symptômes sur grappes de Black-Rot ou d'Oïdium.
<b>Vers de grappe</b>	Activité très faible des papillons de la 2 <sup>ème</sup> génération
<b>BSV Vigne Nord Aquitaine</b>	N° 15 du 13 juillet 2021  Vous pouvez le retrouver sur le site : <a href="http://bsv.na.chambagri.fr">http://bsv.na.chambagri.fr</a>





## Actualités :

### Formation vinification :

Vous êtes **vinificateur** et/ou vous souhaitez acquérir des compétences en vinification selon le **cahier des charges BIO** ?  
Alors venez à la journée de formation :

#### "Vinification douce et sans intrants"

**Mercredi 28 juillet de 09h à 17h au Château Clos Systey (3 Fougeyrat 33330 Saint-Emilion)**

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Thierry TRICOT - 06 11 61 98 42 - [t.tricot@bionouvelleaquitaine.com](mailto:t.tricot@bionouvelleaquitaine.com)

Voici le lien vers le Bulletin d'inscription : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/formations/vinification-douce-et-sans-intrants/>

### Programme « Plantons des haies » :

Vous êtes **agriculteur** et vous souhaitez favoriser la **biodiversité** au sein de votre ferme en implantant des arbres et des haies ? Participez au programme "Plantons des haies", organisé par Bio Nouvelle Aquitaine et financé par la région Nouvelle Aquitaine. En participant à ce programme vous serez accompagné techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de votre projet agroforestier.

#### Les prochaines réunions "Information" auront lieu, de 14h à 17h, les :

**Vendredi 30 juillet** ([inscription ici](#))

**Vendredi 27 août** ([inscription ici](#))

#### Les journées "Approfondissement" auront lieu, de 10h à 17h, les :

**Judi 08 juillet** ([inscription ici](#))

**Lundi 11 octobre** ([inscription ici](#))

#### **Au Domaine Emile Grelier(2 bis Piconnat, 33620 Lapouyade)**

Vous ne souhaitez pas suivre les réunions d'information et d'approfondissement car vous êtes déjà assez informé sur le sujet de l'agroforesterie ? Demandez dès à présent une **visite diagnostic** avec accompagnement et suivi de la mise en place de votre projet, en vous inscrivant [ICI](#)

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Thierry TRICOT - 06 11 61 98 42 - [t.tricot@bionouvelleaquitaine.com](mailto:t.tricot@bionouvelleaquitaine.com)



## Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

→ une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde

Renseignements : Sylvain Fries : [s.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:s.fries33@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17





## La météo

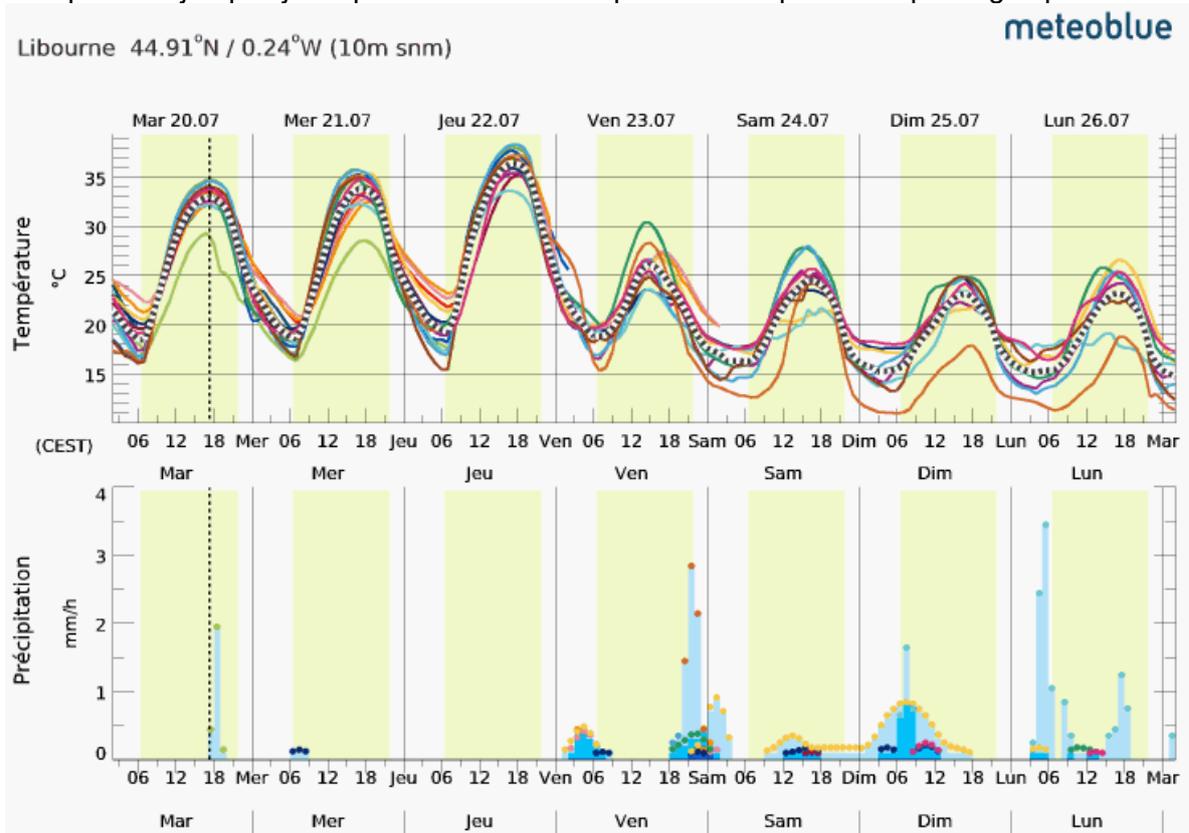
### Bilan des 7 derniers jours

Date	Capien		Pomerol		St Emilion Village		Néac		St André du Bois		Vignonet	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 13 juillet	15,7	5,6	16,47	9,4	16,27	17,8	15,48	15,8	15,49	14,4	16,59	10,2
mercredi 14 juillet	17,9	2,3	18,39	4	18,53	4	17,7	2,8	17,86	3	18,7	7,2
jeudi 15 juillet	18,6	0	19,46	0	19,18	0	18,92	0	18,55	0	19,5	0
vendredi 16 juillet	20,6	0	20,81	0	20,85	0	20,86	0	20,29	0	20,66	0
samedi 17 juillet	21,6	0	21,37	0	21,7	0	21,45	0	21,24	0,4	21,32	0
dimanche 18 juillet	22,9	0	22,79	0	23,05	0	22,46	0	22,49	0	22,37	0
lundi 19 juillet	24,9	0	23,77	0	25,04	0	23,12	0	24,26	0	23,3	0
<b>Cumul de pluie des 7 derniers jours</b>		<b>7,9</b>		<b>13,4</b>		<b>21,8</b>		<b>18,6</b>		<b>17,8</b>		<b>17,4</b>

Après les averses du milieu de semaine dernière, le temps s'est enfin mis au sec et les températures sont enfin de saison, notamment depuis ce week-end.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours

Fortes chaleurs prévues jusqu'à jeudi puis baisse des températures et possibles passages pluvieux.





## Calendrier Lunaire

	Mercredi 21 juillet	Jeudi 22 juillet	Vendredi 23 juillet	Samedi 24 juillet	Dimanche 25 juillet	Lundi 26 juillet	Mardi 27 juillet
Phase de lune	<b>PERIGEE LUNAIRE</b>  Lune descendante	 Lune montante	 Lune montante	 Pleine lune	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante
Influence	  Feuille/Fruit	 Fruit	 Fruit	 Racine	 Racine	 Fleur	 Fleur

**Périgée lunaire** : Quand elle est au périgée, elle exerce une attraction beaucoup plus forte, qui provoque l'étiollement des jeunes semis. Les plantes sont fragilisées et demeurent moins robustes.

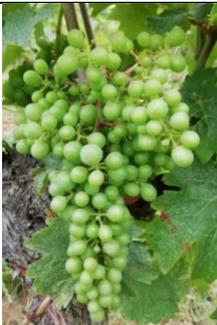
**La lune montante** : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

**La lune descendante** : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associée à un jour fruit (préservation des arômes du vin).



## Phénologie

Depuis hier, nous observons le stade premières baies vérées sur Pomerol, St Emilion et St Michel de Fronsac sur Merlot noir, Cabernet Franc et Cabernet Sauvignon, il nous est aussi signalé du Merlot noir au même stade en Entre Deux Mers sur boubènes.

		
<b>Stade K 32</b> Avant fermeture	<b>Stade L 33</b> Fermeture de la grappe	<b>M34-35</b> Premières baies vérées
Blancs		
Merlot noir		
Cabernet Franc		
Cabernet sauvignon		



Nous observons toujours des carences potassique et magnésienne sur le feuillage, liés aux conditions météorologiques et / ou au par une mauvaise assimilation au niveau du système racinaire.

Sur cépages sensibles, Cabernet Sauvignon, Cabernet Franc, Sauvignon de plus en plus de pieds sont atteints de symptômes d'ESCA/BDA mais aussi d'eutypiose. Avec le retour d'une météo estivale les formes apoplectiques de l'ESCA/BDA sont courantes, le pied dépérit et défolie en une journée.



Depuis ce début de semaine nous observons sur parcelle effeuillée coté soleil couchant des symptômes d'échaudage sur grappes, mais aussi sur grappes non protégées par les feuilles « casquettes », ou par une végétation peu abondante, ne permettant pas un ombrage suffisant.



Pour rappel, les relevages, rognages et épamprages sont toujours indispensables pour le passage des pulvérisateurs, du matériel d'entretien du sol, permettant de supprimer les organes jeunes et éviter les sources d'inoculum de maladies.

**Seconds Levages, relevages** : les seconds levages se terminent sur les parcelles en retard.

**Ecimage, rognage** : ils sont d'actualité, de nombreuses jeunes feuilles saines ou touchées par le mildiou sont présentes et peuvent facilement être supprimées pour s'affranchir de contamination sur le haut du feuillage et sur les entre-cœurs.

**Effeuilages** : Attention, cette fin de semaine est annoncée avec des températures au pic du soleil à plus de 30 degrés, les effeuillages doivent être mis en attente le temps que l'on retrouve des températures inférieures à 30°C, pour éviter l'échaudage sur grappes.

Sur parcelles touchées par les maladies, il faut le privilégier, il permet une meilleure ventilation des grappes, une accessibilité des produits de protection surtout sur vignes vigoureuses aux feuillages denses !

L'effeuillage peut être aussi utilisé en prévision d'une protection prophylactique contre le botrytis sur parcelle chargée et/ou sensible.

Il faut laisser les feuilles « casquettes » sur les parcelles effeuillées côté levant.

Attention à ne pas intervenir sur les deux faces, privilégier seulement le côté soleil levant et vérifier le réglage de



la machine pour éviter des blessures.

**Entretien du sol** : les travaux sous le rang (disques émotteurs, lames, etc.) ont repris depuis lundi.

**Entretien des plantes de l'année** : la protection phytosanitaire est obligatoire dès apparition des feuilles (la position basse du végétal et la virulence saisonnière du mildiou justifient cette décision). Le travail intégral du sol est aussi une obligation, pour éviter toute concurrence spatiale ou hydrique des adventices et aussi éviter la formation de croûte de battance.

## Les maladies

### ATTENTION :

- ✓ Évitez de traiter lorsque les températures sont supérieures à 28°C (risques de brûlures et de perte de produit par évaporation).
- ✓ Vérifiez la DAR (délai avant récolte) de chaque spécialité employée.

## Bonnes pratiques de pulvérisation

### Réglage du pulvérisateur

- ✓ Le bon réglage de votre matériel de pulvérisation est un élément essentiel pour la réussite de la campagne viticole, cf La Feuille et l'Inflo n°2 du 4 mars 2021.
- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur** : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

### Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

## Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
  - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement vers des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.



- ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

## Mildiou

Plusieurs situations se présentent, certaines parcelles avec peu de symptômes sur grappes jusqu'à présent restent relativement saines, alors que d'autres expriment des symptômes avec une fréquence et une intensité très importantes (perte importante de récolte).

La vigueur, l'humidité de la parcelle, les grappes en retard à la suite du gel, le retard dans les travaux en vert, un cumul de pluies largement supérieur à 25 mm sans pouvoir refaire une application sont autant de facteurs aggravants pour la maladie.

Dans tous les cas, la présence de maladie sur jeunes feuilles est fréquente et avec des attaques parfois importantes en intensité. Dans les cas les plus sérieux, des attaques sur vrilles et rameaux sont désormais visibles.

Sur les symptômes anciens sur grappe, le mildiou progresse encore et seule la véraison accompagnée du retour d'un temps sec et chaud peut permettre de limiter cette progression.



Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :



- Cumul de pluie supérieur à 20 mm (lessivage de la protection en place), le renouvellement effectué en fin de semaine dernière n'est pas lessivé
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées ou développement important des inflorescences), pousse plus limitée des rameaux,
- Présence de symptômes sur feuilles et grappes : **augmentation en fréquence et en intensité des symptômes.**
- et pluies annoncées. *Peu de pluies conséquentes pour les prochains jours.*

Les dernières applications effectuées en fin de semaine dernière n'ont pas été lessivées. Le rognage des parcelles permet de limiter la présence de jeunes feuilles sensibles et d'éliminer une partie de l'inoculum.

**Le renouvellement de la protection ne sera à envisager qu'après lessivage (total ou partiel) des produits en place ou si de nombreuses jeunes feuilles non éliminées au rognage se sont formées, et à l'approche d'une nouvelle période pluvieuse.**

- ✓ **Pour rappel :** il est préférable d'attendre que le feuillage soit suffisamment sec avant de commencer le traitement. Il faut entre 1h30 et 2h pour que l'application ait le temps de sécher.

**La prophylaxie est actuellement indispensable pour éviter l'installation ou la propagation de l'inoculum :** destruction des pampres, relevage, échardage, rognage afin de limiter la présence d'organes jeunes sensibles, effeuillage côté soleil levant. Cela permettra également de rendre les grappes plus accessibles au traitement phytosanitaire. Ne négligez pas l'entretien du sol (tonte et nettoyage du cavaillon) pour limiter l'humidité au niveau des grappes.

**Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo, elles changent rapidement.**

#### Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **250 à 300 g de Cu/ha maximum** (dose réellement appliquée à l'hectare).

Les produits utilisables : liste non exhaustive. **Attention à bien respecter le nombre maximum d'applications de chaque spécialité commerciale.**

#### Association exemple pour 300 g de Cu/ha :

<b>Eqal DG</b> (sulfate de cuivre) <b>à la dose de 0.75 kg/ha</b>	<b>Et</b>	<b>Kocide Opti</b> (hydroxyde de cuivre) <b>à la dose de 0.50kg/ha</b>
Znteau 5 m, DSR 0 m, et DRE 24 h, DAR 14 jours, 5 applications max		Znteau 20 m, DSR 0 m et DRE 24 h, DAR 21 jours, 5 applications max

#### Uniquement hydroxyde de cuivre

<b>Champ flo Ampli</b> (hydroxyde de cuivre) <b>à la dose de 0.83 l/ha</b>
Znteau 5 m, DSR 0 m et DRE 24 h, DAR 21 jours, 12 applications max

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha-en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

L'alternative

- ✓ Prévoir les épamprages du pied et de la tête,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...),
- ✓ Relevages soignés,
- ✓ Effeillage côté soleil levant.



Le point :

Il y a quelques rares parcelles qui ont des symptômes sur grappes. Mais la très grande majorité des grappes n'est désormais plus sensible (début véraison).



Le Conseil :

La protection spécifique contre l'oïdium n'est plus nécessaire sur de nombreuses parcelles (proche véraison) mais la lutte anti-black-rot ou la présence d'oïdium sur grappe justifient notamment l'emploi du soufre en renouvellement de la protection.

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête, premier levage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

## Black-Rot

Le conseil

Il y a très peu d'évolution des symptômes sur grappes, juste un peu en intensité, attention les baies vont rester sensibles jusqu'à pleine véraison. Il faut prévoir une protection contre cette maladie si vous voyez quelques symptômes sur grappes, en même temps que la protection mildiou.

L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

### Le conseil oïdium/black-rot

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

**MicrothiolSpecialDisperss, ou Amode, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec** (soufre mouillable, ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m, DAR : de 3 à 21 jours selon les spécialités commerciales) pour une dose de 5 à 7 kg/ha. Nombre maximum d'applications 8 par AMM.

## Botrytis

La plupart des symptômes sont en train de sécher et ne progressent pas. La prophylaxie doit être mise en place



afin de limiter son installation.



L'alternative

- ✓ Les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Relevages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Effeuilages** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette »

## Les Ravageurs

### Vers de grappe

La deuxième génération est très discrète jusqu'à présent, pas de prises de papillons, très rares pontes, pas de perforations.

Peu de parcelles nécessitent un traitement insecticide préventif de la 2<sup>ème</sup> génération, n'hésitez pas à nous contacter pour ajuster votre stratégie.

L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2022, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochyliis et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchi au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2022.

### Cicadelles vertes

Nous observons toujours la présence de jeunes larves et quelques feuilles présentent des débuts de grillures.  
Rappel : en été le seuil de nuisibilité est de 50 larves pour 100 feuilles.

**Méthode alternative** : afin de limiter les populations de ce ravageur, et notamment quand vous avez eu une pression importante l'année dernière, vous pouvez utiliser le kaolin calciné afin de maintenir les populations à un niveau faible (en dessous de 10% de larves). Le kaolin est à appliquer avec le traitement de couverture habituel.

**Produit utilisable : Sokalciarbo/Baïkal** (kaolin calciné, ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m, DAR : 15 jours) 4 applications max, début utilisation fin floraison, fin utilisation véraison. Intervalle de 7 jours entre chaque application. Dose maximale autorisée 20 kg/ha.

Vous pouvez démarrer cette protection **dès la fin de la floraison (produit avec la mention SPE8)**, avec une



dose de 2 à 5 kg/ha en pleine végétation. Ces applications sont à renouveler tant que les populations se situent au-dessus de 10%, et jusqu'à ce que la vigne présente un feuillage bien blanchi (le but étant de perturber la période de ponte de l'adulte cicadelle verte).

Quelques recommandations pour l'usage du kaolin (limitation des risques de colmatage, préservation des buses et pompes de l'effet abrasif lié à l'usage du kaolin) :

- utiliser un pastillage adapté : préférer des pastilles à 10/10ième avec une pression de 1 bar (plutôt que des pastilles à 8/10ième avec une pression de 3 bars),
- « diluer » préalablement le kaolin dans une baste ou dans un grand contenant, puis incorporer dans la cuve du pulvé (quand celle-ci est quasiment pleine d'eau) en maintenant une agitation constante,
- conserver l'agitation en marche tant que la cuve n'est pas vide !

## Auxiliaires



Eclosion d'une larve de chrysope



## Focus sur une plante bio-indicatrice : *Avena fatua*



La folle-avoine est une espèce de plantes monocotylédones de la famille des Poaceae, originaire d'Eurasie. C'est une plante herbacée annuelle qui s'est répandue et naturalisée dans toutes les régions de cultures du monde. C'est une des principales adventices des grandes cultures que l'on retrouve souvent dans la vigne. Pouvant atteindre de 30 à 150 cm de haut, elle est reconnaissable à son panicule lâche, ouverte, pyramidale, de 10 à 40 cm de long sur 5 à 20 cm de large, composée d'épillets retombants et solitaires. Elle peut dépasser la hauteur de la vigne dès la fin du printemps quand elle se loge sur le cavillon au pied des ceps de vigne.

Comestible, elle n'a que peu d'intérêt gustatif. En médecine, elle est utilisée dans les Fleurs de Bach.

La folle-avoine peut indiquer des sables et limons alcalins compactés, des sols argilo-calcaires à pH élevé compactés ou des excès d'azote et potassium dans des sols à pH élevé.

### Fiches techniques:

Voici des fiches techniques mises en ligne par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)

### Contacts:

**Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins?**

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web: <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone: 0557513960



Avec le soutien de :



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



CE PROJET EST COFINANCÉ  
PAR L'UNION EUROPÉENNE  
L'EUROPE S'ENGAGE  
EN NOUVELLE-AQUITAINE  
AVEC LE FEADER

**Si vous avez des questions contactez Agrobio**  
**Gironde** Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture  
[ios.fries33@bionouvelleaquitaine.com](mailto:ios.fries33@bionouvelleaquitaine.com) - 0638353317